



## Projet « Accroître la sécurité humaine face aux risques de catastrophe en Haïti »

### TERMES DE RÉFÉRENCE

#### Firme spécialisée en SIG / gestion de base de données

#### I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Haïti est, à l'échelle mondiale, le troisième pays le plus touché par les événements climatiques<sup>1</sup>. Les catastrophes liées aux conditions météorologiques auraient entraîné des dommages et des pertes estimés annuellement à environ 2 % du PIB de 1975 à 2012<sup>2</sup>. Plus récemment, le cyclone Mathieu qui a frappé le pays en octobre 2016 a causé de lourds dommages estimés, par le PDNA (évaluation post désastre), à 2,8 milliards de dollars américains<sup>3</sup>.

La forte exposition de la population haïtienne aux catastrophes naturelles exacerbe les risques sous-jacents découlant des vulnérabilités « multidimensionnelles » liées notamment aux conditions économiques et sociales mais aussi au contexte culturel. En Haïti, les groupes vulnérables (bien souvent les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles les plus pauvres) vivent dans une insécurité chronique. Par ailleurs, la localisation géographique accentue les vulnérabilités notamment dans les sections communales rurales reculées ou difficiles d'accès à l'instar des zones côtières.

Face à ces risques connus qui exposent le pays à des vulnérabilités chroniques, l'État Haïtien s'est engagé progressivement dans une démarche systémique de réduction des risques et désastres depuis près de deux décennies. En effet, depuis 1999, une réforme institutionnelle a abouti à l'élaboration d'un plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD) et à la mise en place d'un système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD). Le système est doté de structures d'orientation stratégiques et techniques à tous les niveaux avec comme entité opérationnelle, la Direction de la Protection Civile (DPC). Dans sa mission, cette direction a pour mandat d'assister la population face aux menaces aussi bien naturelles qu'anthropiques. L'approche « sécurité humaine » intervient en support à la prévention aux menaces et risques divers de sorte à préserver la vie de chaque personne. Protéger les individus contre les menaces environnementales passe par

<sup>1</sup> Germanwatch, *Global Climate Risk Index*, 2016, 32p.

<sup>2</sup> [http://earlyrecovery.global/sites/default/files/evaluation\\_rapid\\_des\\_impacts\\_de\\_matthew\\_version\\_preliminaire.pdf](http://earlyrecovery.global/sites/default/files/evaluation_rapid_des_impacts_de_matthew_version_preliminaire.pdf).

<sup>3</sup> MPCE, Post Disaster Needs Assessment (PDNA), janvier 2017.

la connaissance et la détention d'informations claires et précises sur les individus et sur les risques qui mettent en péril leurs vies et leurs biens, d'où la nécessité de compiler et de gérer les informations liées aux pertes et dommages causés par les désastres et le changement climatique et aussi aux types d'aléas et à leurs caractéristiques.

La compilation et la gestion de ces informations nécessitent un système d'information dynamique et interactif qui fait le lien avec la plateforme Haïti Data qui contient des données SIG et cartographiques sur Haïti. Le système de gestion de données doit s'aligner sur les objectifs et priorités de l'État, surtout de la DPC et de ses institutions partenaires, telles que le Centre National d'Informations Géo-Spatiales (CNIGS). Il doit privilégier l'approche « bottom-up » où les populations ont un rôle central dans la collecte des données. En effet, les individus, de par leur connaissance du milieu, constituent une source d'information essentielle pour la collecte des données relatives aux impacts des catastrophes naturelles. La qualité des données du système d'information contribue à faciliter la prise de décision à tous les niveaux, surtout au niveau stratégique.

Le système d'information viendra renforcer les actions déjà menées par l'État haïtien au lendemain du tremblement de terre de 2010 pour collecter et gérer les données liées aux pertes et dommages causés par les désastres. Il contribue à combler les besoins en termes de prévention, de préparation et de gestion de la réponse.

## **II.- OBJECTIF**

Le PNUD de concert avec l'UNESCO et l'ONU-FEMMES et des acteurs étatiques tels la Direction de la Protection Civile (DPC) du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), la Direction Départementale de l'Éducation nationale (DDE) du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF), entre autres, mettent en œuvre un projet visant à accroître la sécurité humaine face aux risques de catastrophes en Haïti. Le projet a un double objectif : contextualiser, informer et sensibiliser sur l'approche de sécurité humaine auprès des acteurs du SNGRD mais aussi des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de la GRD (y compris l'Équipe pays des Nations Unies) afin de faire progresser son impact opérationnel sur le terrain via les acteurs locaux (autorités communales, départementales, organisations communautaires, en particulier des organisations de femmes et d'autres groupes marginalisés). Les données précises et multidimensionnelles par rapport aux insécurités qui affectent les individus sont nécessaires pour une meilleure prise en compte de leur situation surtout dans les politiques de prévention. Il s'avère donc nécessaire de renforcer le système national de gestion des risques et des désastres en le dotant de capacités pour compiler et gérer des données liées aux risques et désastres et au changement climatique.

Ainsi, le PNUD avec un financement du FNUSH (Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Humaine) est en recherche d'une firme spécialisée en système d'information géo-référenciée et dans la gestion de base de données et développement d'application web.

**\*\* Cet appel à manifestation d'intérêt constitue la première étape d'un programme plus large. Ainsi, à la suite de la présente consultation, une deuxième phase vouée au développement d'une application pour la mise en ligne de la base de données sera confiée à la firme si les compétences nécessaires sont démontrées au cours de la première phase.**

### **III.- ZONE D'INTERVENTION**

La firme sera basée dans les bureaux du PNUD à Port-au-Prince. Elle entretiendra des relations étroites de collaboration avec les cadres de la DPC et du CNIGS et effectuera des déplacements sur le terrain.

### **IV.- STRUCTURES IMPLIQUEES**

La firme sera amenée à collaborer avec plusieurs structures :

- Au niveau du projet : PNUD, UNESCO et ONU FEMMES
- Au niveau institutionnel : La Direction de la Protection Civile et le CNIGS

### **V.- TACHES PRINCIPALES**

La firme sera placée sous l'autorité du directeur adjoint des Programmes du PNUD en Haïti, du chef de l'Unité Résilience et sous la supervision directe du coordonnateur de projet et devra travailler en étroite collaboration avec les cadres de la DPC et du CNIGS. La firme aura pour tâches de :

1. Proposer un calendrier pour la consultation respectant les délais fixés ;
2. Évaluer les travaux déjà réalisés dans la compilation et la gestion de données liées aux risques et désastres et au changement climatique avec l'appui des cadres de la DPC et du CNIGS ;
3. Définir les caractéristiques des données à collecter en prenant en compte le genre, les jeunes et les personnes handicapées dans la conception et la réalisation de la base de données et déterminer le rythme et les mécanismes de mise à jour de la base de données ;
4. Définir les modalités et les lignes de contrôle qualité des données – depuis la collecte jusqu'à leur intégration dans la base de données et la diffusion des informations ;
5. Former un cadre technique de la DPC sur la gestion, la maintenance et le contrôle qualité de la base de données ;

6. Former des cadres techniques de terrain de la DPC ainsi que les cadres du système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) et des institutions partenaires sur l'utilisation et l'exploitation de la base de données en fonction de leurs besoins spécifiques ;
7. Proposer une architecture pour la base de données intégrant toutes les fonctionnalités nécessaires pour orienter les décisions de la DPC et des acteurs intervenant dans le domaine de la gestion des risques et désastres en étroite collaboration avec le CNIGS ;
8. Prendre en compte les niveaux national, départemental, municipal et local dans la conception de la base et des outils de collectes de données ;
9. Soumettre une ébauche de la base de données compatible avec les bases de données existantes au niveau de la région Caraïbes et exploitable sur les applications Web pour concertation avec les partenaires nationaux puis validation ;
10. Soumettre la structure définitive (coquille) de la base de données.

## **VI.- RESULTATS ET PRODUITS ATENDUS**

### **La consultation s'articulera autour des produits suivants :**

- Un rapport d'analyse des besoins de la DPC et du CNIGS dans le domaine de la compilation et de la gestion des données liées aux événements climatiques et aux catastrophes naturelles ;
- Une architecture de la base de données et les outils relatifs développés ;
- Les modèles et le dictionnaire des données ;
- Les premiers éléments de la base de données pour intégration dans la plateforme Haïti data ;
- Les supports et le rapport de formation.

## **VII.- PROFIL DE LA FIRME**

### **Profil du personnel clé :**

#### ***Chef de mission***

Au moins une maîtrise en système d'information

Au moins 5 ans d'expérience de terrain

3 expériences / missions similaires

### ***Spécialistes en conception de base de données géo-spatiale***

Au moins une formation universitaire ou école d'ingénieur en informatique

Au moins 3 ans d'expérience de terrain

3 expériences / missions similaires

## **VIII.- Compétences**

### **Compétences globales :**

- Compétences prouvées dans la conception et le montage de système d'information ;
- Intérêt pour la compilation et la gestion de données liées aux risques de désastre et au changement climatique ;
- Familiarité avec les villes de province et les zones reculées d'Haïti.

### **Compétences fonctionnelles :**

- Connaitre et comprendre la réalité environnementale et culturelle d'Haïti ;
- Avoir la capacité de concevoir et de mettre en place une base de données pour des institutions, les institutions publiques seraient un atout (exemples à fournir par la firme) ;
- Avoir une bonne compréhension des risques auxquels est exposé le pays ;
- Avoir une bonne compréhension de la problématique du changement climatique et de ses conséquences sur un pays comme Haïti ;
- Avoir la capacité de mettre en place des approches variées et adaptées au contexte spécifique des institutions haïtiennes dans la recherche d'informations ;
- Habilité à dispenser des formations / transfert de compétences
- Écrire et parler couramment le français, le créole. L'anglais est un atout ;
- Avoir en interne toutes les compétences nécessaires pour cette consultation à savoir l'analyse des besoins, l'identification des données entrantes, la structuration et l'élaboration de base de données et la valorisation de l'exploitation de la base de données par des applications Web diverses ;
- Avoir la capacité de faire la livraison dans les délais définis et d'être présent en Haïti durant la période de la consultation ;

- Présenter une note technique concernant les moyens et la démarche que la firme pourrait mettre en place pour réaliser l'application Web\*\*.

### **Expériences :**

- Avoir eu au moins trois prestations équivalentes pendant les dix dernières années ;
- Avoir conçu des plateformes de compilation et de traitement de données provenant de sources diverses (niveau national, local etc.) ;
- Avoir des compétences prouvées dans la conception de système de collectes de données intégrant à la fois les appareils intelligents et le support papier ;
- Avoir déjà élaboré des bases de données pouvant intégrer des données géolocalisées ;
- Avoir mené des évaluations de terrain afin d'identifier les types de données à collecter et les codifier ;
- Avoir l'habitude de travailler avec des personnes sans compétences établies sur l'utilisation d'outils de collectes de données ;
- Être prêt à soumettre des exemples de base de données réalisés ultérieurement.

**Durée de la consultation :** La période de consultation est de 6 mois.

### **IX. MODALITES DE PAIEMENT**

<b>Livrables</b>	<b>Calendrier (les dates indiquées sont des dates limites)</b>	<b>Paiement</b>
Un document présentant la démarche méthodologique à adopter et un calendrier pour la conduite de la consultation	Août 2018	20% - À la réception et approbation du document
Un rapport d'analyse des besoins de la DPC et du CNIGS dans le domaine de la compilation et la gestion des données liées aux événements climatiques et aux catastrophes	Septembre / Octobre 2018	40% - À la remise de ces travaux

Une architecture de la base de données et les outils relatifs développés ainsi que les modèles et le dictionnaire des données	Octobre / Novembre 2018	
Les premiers éléments de la base de données pour intégration dans la plateforme Haïti data	Novembre / Décembre 2018	40% - À la remise de ces travaux
Les supports et le rapport de formation Un rapport de consultation est remis au PNUD	Décembre 2018 / Janvier 2019	
<p><b>Réception des livrables</b></p> <p>Le paiement des honoraires de la firme (e) se fait en trois versements. Ces paiements lui seront versés après la remise des produits et rapports tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.</p>		